MODÈLE 020 | AUTHENTICITÉ ET EXPERTISE | ATTESTATION

Attestation de **restauration**

Attestation remise par un restaurateur agréé qui décrit les travaux réalisés sur une œuvre, les produits employés et l'état final obtenu.

À QUOI SERT CE MODÈLE

Elle est délivrée au propriétaire à la fin d'une restauration. Elle prouve que l'intervention a été menée selon les règles de l'art, par un professionnel reconnu, et documente les parties retouchées. Elle est utile à la revente, à l'assurance et à l'expertise future, car elle permet de distinguer l'original de l'ajout.

AVANT DE REMPLIR

- Exigez que les parties retouchées soient localisées sur un schéma ou une photographie : elles conditionnent la valeur de l'œuvre et son expertise future.
- Vérifiez que le restaurateur indique le numéro de son agrément et le caractère réversible des produits employés sur votre œuvre.
- Conservez l'attestation avec les photographies d'avant et d'après : ensemble, elles forment le dossier de référence de l'œuvre.

Les passages entre crochets sont à remplacer par vos informations.

TEXTE DU DOCUMENT

ATTESTATION DE RESTAURATION

Je soussigné(e) [Nom et prénom], restaurateur d'œuvres d'art agréé sous le n° [Numéro], atelier situé à [Adresse], atteste avoir réalisé la restauration décrite ci-dessous.

Propriétaire : [Nom et adresse]

Œuvre : [Titre], [Auteur], [Technique], [Dimensions], numéro d'inventaire [Numéro]

Période d'intervention : du [Date] au [Date]

1. **État initial.** Constat d'état n° [Numéro] daté du [Date] : [Résumé des altérations : soulèvements, lacunes, encrassement, attaques d'insectes].
2. **Opérations menées.** [Dépoussiérage, consolidation, nettoyage, comblement des lacunes, retouches, doublage].
3. **Matériaux et produits employés.** [Liste avec nature et caractère réversible : adhésifs, solvants, vernis, pigments].
4. **Parties ajoutées ou retouchées.** [Localisation précise sur schéma ou photographie annexée].
5. **Éléments originaux conservés.** [Liste].
6. **État final.** [Description du résultat obtenu et des limites de l'intervention].
7. **Recommandations de conservation.** Exposition : [Conditions]. Contrôle suivant : [Date]. À éviter : [Contraintes].
8. **Documentation.** Photographies avant, pendant et après intervention : [Nombre], annexées au présent document.

Garantie. L'intervention a respecté le principe de réversibilité chaque fois que cela était possible. Le restaurateur n'est pas responsable des altérations dues à une conservation non conforme aux recommandations ci-dessus.

Engagement de suivi. Le restaurateur s'engage à répondre à toute demande d'explication sur l'intervention pendant [Durée] et à conserver son dossier de travail (relevés, photographies, échantillons) pendant la même période.

Conseils au propriétaire. Éloigner l'œuvre des sources de chaleur et des fenêtres ; nettoyer uniquement à sec avec un chiffon doux ; ne jamais appliquer de produit d'entretien domestique ; contacter le restaurateur à la moindre modification observée sur les zones traitées.

Remise de l'œuvre. L'œuvre est remise au propriétaire le [Date] à [Lieu], après vérification conjointe de son état et lecture des recommandations de conservation.

Fait à [Lieu], le [Date].

Le restaurateur (nom, signature et cachet)

Le propriétaire (mention « reçu en bon état », signature)

Fait à _____, le ____ / ____ / _____

Nom et signature

Cachet, le cas échéant